

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
1126

1992

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1996-10

Amendement 1

**Méthode d'établissement des contours
d'encombrement maximal des lampes**

Amendment 1

**Procedure for use in the preparation
of maximum lamp outlines**

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembé Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

H

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34A: Lampes, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34A/654/FDIS	34A/691/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter les nouveaux titres suivants:

SECTION 5: LAMPES À AMPOULE TUBULAIRE DU TYPE «À ENFONCER» («PUSH-IN»)

5.1 Procédure pour les lampes à culot unique du type à enfoncer («push-in»)

5.2 Tracé du dessin de construction

5.3 Tracé du dessin final

Ajouter, sous Annexe, les nouveaux titres suivants:

B Rapports entre un luminaire, les douilles et les spécifications des lampes en vue de leur assemblage dans un luminaire

C Exemple de tracé d'un encombrement maximal représentatif des lampes de la CEI 630

Page 8

1.3 Généralités

Remplacer le deuxième et le troisième alinéa existants par les suivants:

Il existe des rapports différents entre un luminaire, ses douilles et les lampes, selon la méthode de fixation de la lampe et le type de cette dernière. L'annexe B décrit plusieurs situations et définit les spécifications nécessaires de la lampe, y compris les contours d'encombrement maximal en fonction des différents facteurs.

Bien que cette norme couvre avant tout les encombrements maximaux des lampes à culot à vis Edison, les lampes à culot baïonnette sont prises en compte. En outre, la norme comprend des procédures pour les lampes à fluorescence à culot unique, du type «à enfoncer» («push-in»). Les procédures peuvent être aisément adaptées aux lampes avec d'autres types de culots.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 34A: Lamps, of technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34A/654/FDIS	34A/691/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 3

CONTENTS

Add the following new titles:

SECTION 5: PUSH-IN TYPE LAMPS WITH TUBULAR BULBS

- 5.1 Procedure for use on single-capped push-in lamps
- 5.2 Layout of construction drawing
- 5.3 Layout of final drawing

Add, under Annex, the following new titles:

- B Relationships of luminaire, lampholder and lamp specifications relative to fit in a luminaire
- C Example of a layout of a typical maximum lamp outline drawing for IEC 630

Page 9

1.3 General

Replace the existing second and third paragraphs by the following:

Different relationships exist between a luminaire, its lampholders and lamps depending on the lamp holding method and the type of lamp. Annex B lists various situations and defines the lamp specifications needed, including maximum lamp outlines based on different factors.

Although this standard primarily covers maximum outlines for Edison-screw capped lamps, consideration has been given to bayonet-capped lamps. Furthermore, procedures for single-capped, push-in type fluorescent lamps are included. Procedures can easily be adapted for other types of caps.

Page 16

Paragraphe 1.4.7

Remplacer ce paragraphe par le nouveau paragraphe suivant:

1.4.7 L'annexe B fournit des renseignements pour déterminer les encombrements maximaux des diverses combinaisons de luminaire, douille et lampe.

Ajouter respectivement, page 38, 56 et 76, les nouveaux paragraphes 2.3.3, 3.3.3 et 4.3.3 avec le texte suivant:

Les dessins des encombrements maximaux à utiliser dans la CEI 630 ne montrent pas en pointillé le contour représentatif de la lampe. Afin de réduire au maximum le nombre de dessins requis, le dessin pour une famille de lampes aura les cotes critiques exprimées par des lettres, les équivalences numériques de ces lettres figurant dans un tableau de la feuille de norme. En outre, la puissance représentative, la désignation du culot, le diamètre maximal de l'ampoule et la longueur hors tout de la lampe sont indiqués en tête de la feuille.

L'annexe C montre le tracé d'un encombrement maximal représentatif des lampes de la CEI 630.

Page 76

Ajouter une nouvelle section 5, comme suit:

SECTION 5: LAMPES À AMPOULE TUBULAIRE DU TYPE «À ENFONCER» («PUSH-IN»)

5.1 Procédure pour les lampes à culot unique du type «à enfoncer» («push-in»)

La présente procédure s'applique aux lampes à culot unique du type «à enfoncer» («push-in»). Ces lampes ne font pas l'objet d'une rotation lors de leur introduction dans une douille. En outre, on s'attend à ce qu'elles soient assemblées dans des conditions plus rigoureusement contrôlées que d'autres lampes et donc ne nécessitent pas autant d'espace libre que les lampes à culot à vis. Dans un but de simplification, toutes les tolérances de telles lampes peuvent être assimilées à la catégorie du déplacement parallèle.

5.2 Tracé du dessin de construction

Se référer aux diverses figures de cette norme pour les étapes suivantes. Les numéros de celles-ci ne doivent pas être confondus avec les numéros des articles.

- 1 Tracer une ligne de base horizontale représentant le plan de référence; ajouter un axe vertical CL-1 (voir figure 14).
- 2 Dessiner la vue de face d'une lampe représentative du type considéré, par rapport au plan de référence. On choisira la vue de face du culot de façon à ce qu'elle présente une broche à chaque côté de l'embase-guide central.
- 3 Dessiner, d'une manière analogue, une vue latérale du culot et un axe vertical CL-1.

Page 17

Subclause 1.4.7

Replace this subclause by the following:

1.4.7 Information for determining the maximum lamp outlines for various combinations of luminaires, lampholders and lamps is given in annex B.

Add, on pages 39, 57 and 77 respectively, new subclauses 2.3.3, 3.3.3 and 4.3.3 with the following text:

Maximum outline drawings for use in IEC 630 do not show the typical lamp in dashed outline form. In order to minimize the number of drawings needed, the drawing for a family of lamps will have the critical dimensions referenced by letters and a tabulation of the letters and their numeric equivalents shown on the standard sheet. In addition, a heading giving the typical wattage, cap designation, maximum bulb diameter and overall lamp length is provided.

The layout of a typical maximum lamp outline drawing for IEC 630 is shown in annex C.

Page 77

Add a new section 5 as follows:

SECTION 5: PUSH-IN TYPE LAMPS WITH TUBULAR BULBS

5.1 Procedure for use on single-capped push-in lamps

This procedure is applicable to single-capped, push-in lamps. These lamps are not rotated during their entry into a lampholder. In addition, it is expected that they are assembled under more tightly controlled conditions than other lamps, therefore they do not need to take up as much space as screw-capped lamps. All tolerances in such lamps can be assigned to the parallel displacement category, as a simplification.

5.2 Layout of construction drawing

Refer to the various figures in this standard as reference for the following steps. The following step numbers are not to be confused with the clause numbers.

- 1 Locate the reference plane as a horizontal baseline; add a vertical centre-line CL-1 (see figure 14).
- 2 Draw a front view of a typical cap, of the type in question, in relation to the reference plane. Assume that the front view of a cap would depict one pin on each side of the centre post.
- 3 Similarly, produce a side view of the cap and a vertical centre-line CL-1.

4 Relever sur la feuille de construction de la lampe correspondante la valeur de la cote H, longueur maximale de la lampe. Tracer cette distance sur l'axe CL-1. Tracer, par ce point, une droite horizontale (voir figure 15).

5 Déterminer la valeur de la cote C, comme étant la largeur maximale des tubes de verre figurant sur la feuille de construction de la lampe et ajouter une valeur suffisante pour leur déplacement parallèle. En général, 5 mm est une valeur acceptable. Dans la vue de face, sur cette droite horizontale, tracer la valeur maximale de la cote C, centrée sur CL-1. Marquer les points extrêmes (voir figure 15).

6 Sur la vue latérale, tracer d'une manière analogue la valeur de la cote G, (voir figure 15).

7 Tracer des droites verticales parallèles à CL-1 à partir des points extrêmes de C et de G pour relier le culot (voir figure 15).

8 On doit tenir compte du fait que les angles supérieurs des rectangles CH et GH peuvent ne pas être droits. De petites lignes courbes peuvent être tracées dans ces angles. Ces courbes doivent avoir des rayons nominaux plus petits que ceux des vraies courbes de transition de l'ampoule (voir figure 15).

5.3 Tracé du dessin final

5.3.1 Finir le dessin d'encombrement maximal en complétant le dessin de construction du paragraphe 5.2, étape 8, afin de le mettre en valeur.

- a) Arrondir les angles du culot et des rectangles CH et GH.
- b) Fléchier les cotes C, G et H.

5.3.2 Afin d'assurer une bonne identification, ajouter les titres appropriés.

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 61126:1992/AMD1:1996

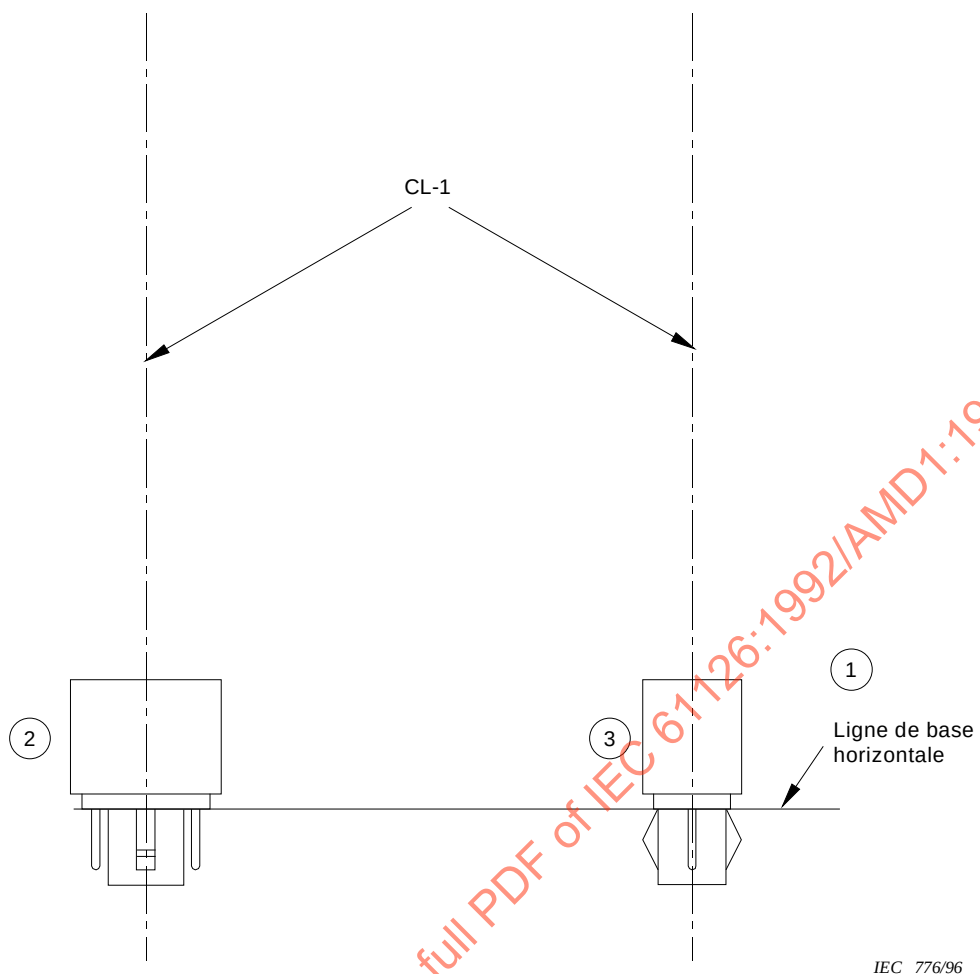
- 4 Retrieve the value of dimension H, as the maximum lamp length, from the relevant lamp construction drawing. Lay out dimension H of the lamp along the centre-line CL-1. Draw a horizontal line at this point (see figure 15).
- 5 Determine the dimension C as being the maximum width of the glass tubes on the lamp construction drawing and add in the allowance for their parallel displacement. Generally, 5 mm is an adequate allowance. On the front view, lay out the maximum value for dimension C along this horizontal line, centred on CL-1. Mark the end points (see figure 15).
- 6 Similarly, lay out the value for dimension G on the side view (see figure 15).
- 7 Draw vertical lines parallel to CL-1, from the extreme points of C and G to join the cap (see figure 15).
- 8 It should be taken into account that the upper corners of the CH and GH rectangles are probably not square. Small curves may be placed at these corners. Such curves shall have nominal radii that are smaller than the actual bulb bend curves (see figure 15).

5.3 Layout of final drawing

5.3.1 Finalize the maximum outline drawing by enhancing the construction drawing of 5.2, step 8.

- a) Show the cap, CH and GH rectangles with rounded corners.
- b) Show dimensions C, G and H.

5.3.2 Add proper headings for identification.



IEC 776/96

Figure 14

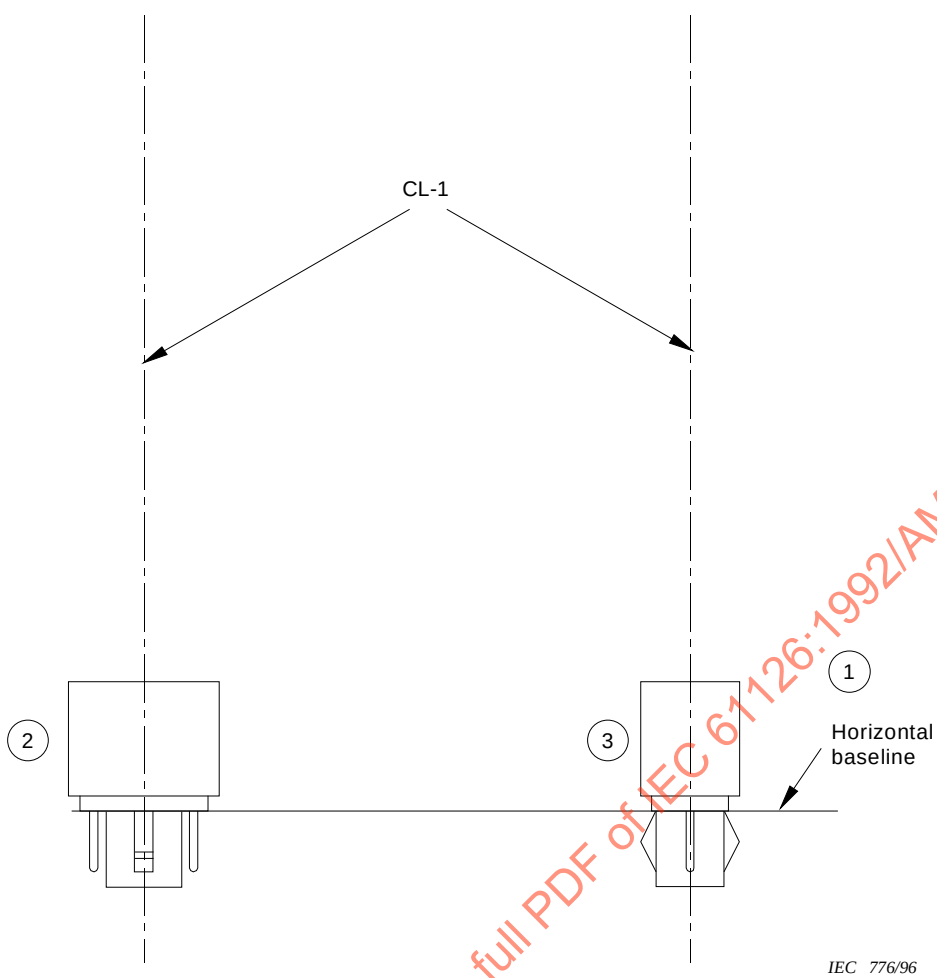
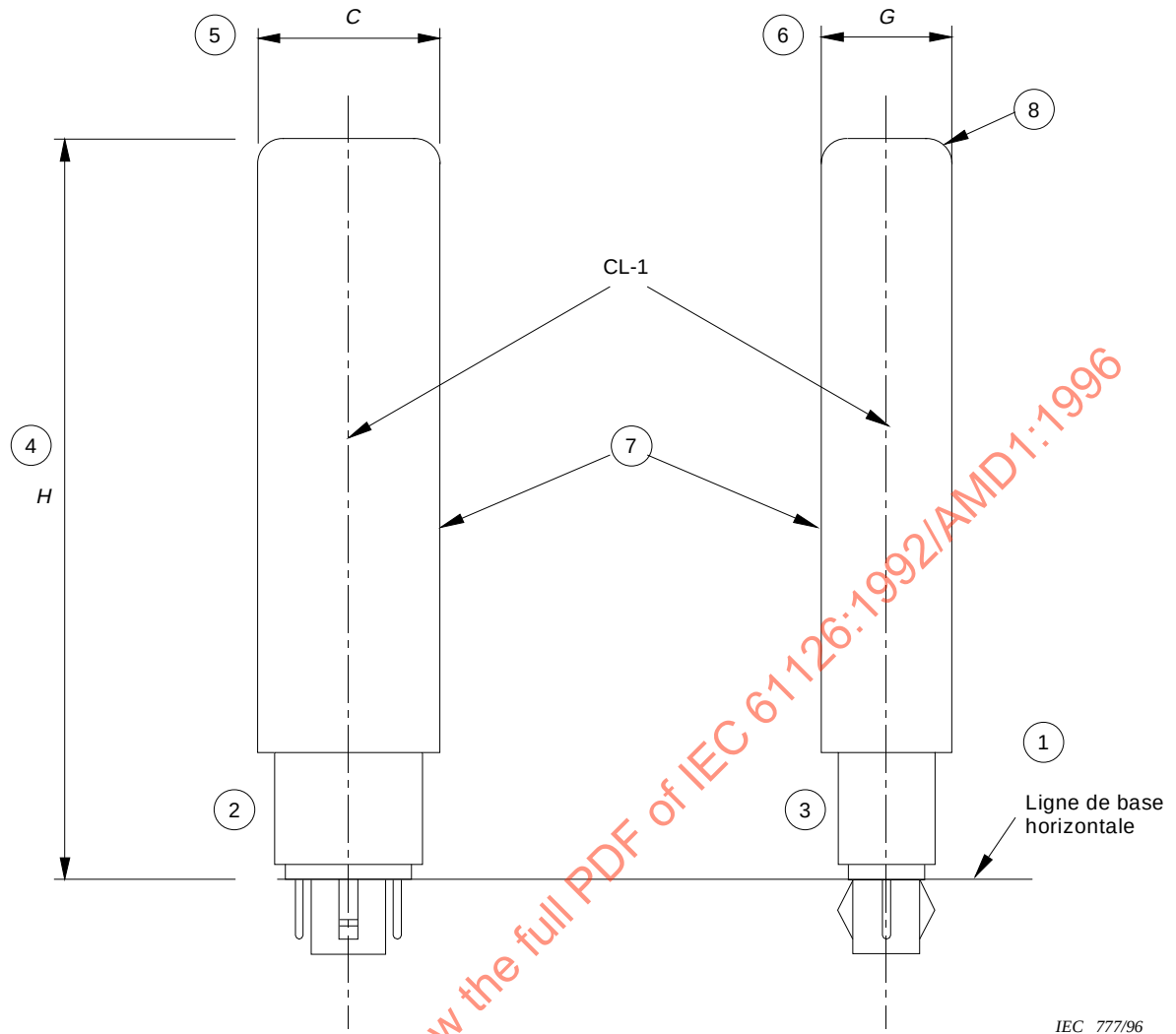
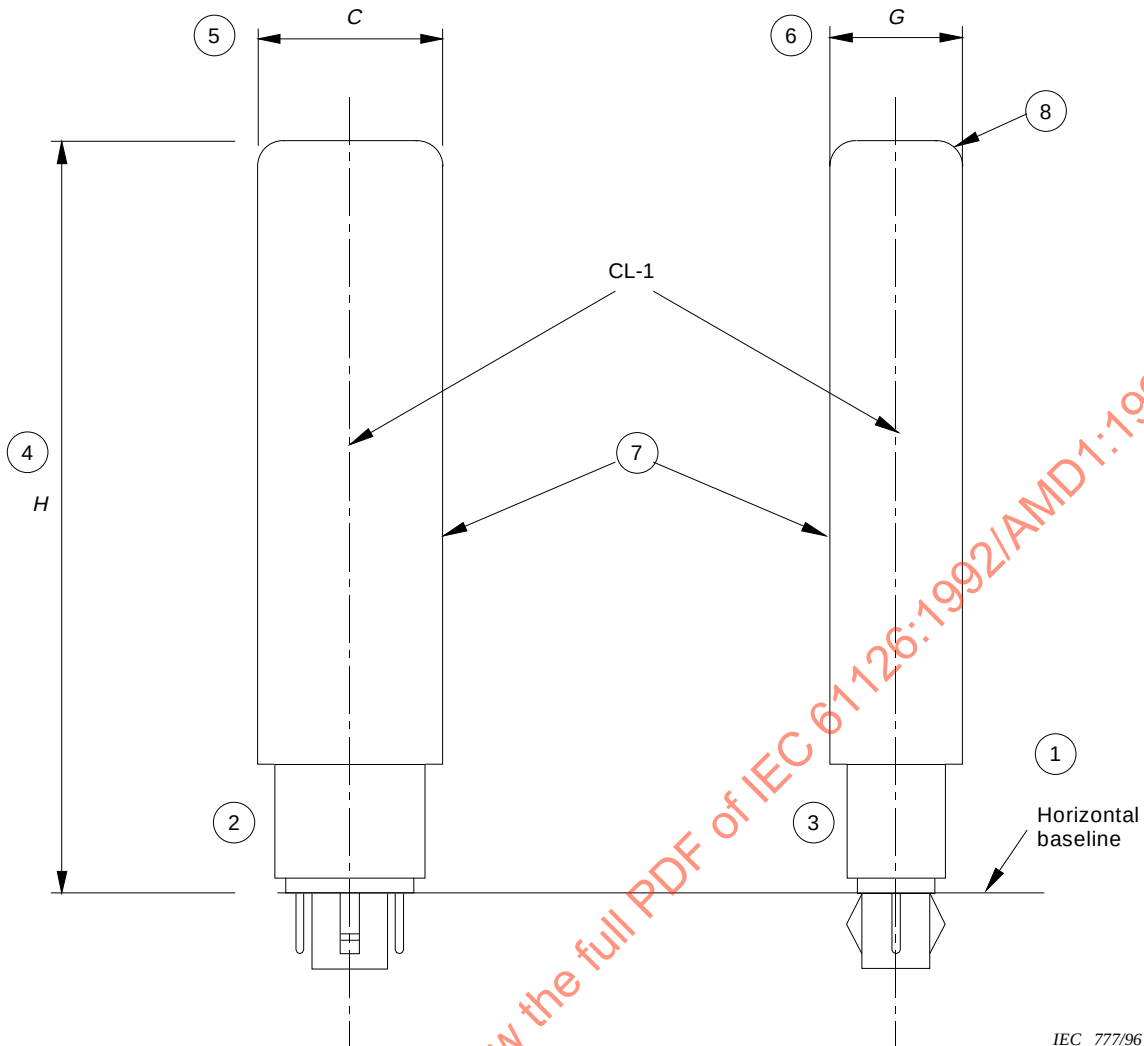


Figure 14



IEC 777/96

Figure 15



IEC 777/96

Figure 15

Ajouter les nouvelles annexes B et C suivantes:

Annexe B (informative)

Rapports entre un luminaire, les douilles et les spécifications des lampes en vue de leur assemblage dans un luminaire

Conception de l'ensemble luminaire-douille

Lampe à une seule extrémité; position définie, culot à vis

- La position de la douille est définie.
- De l'espace libre doit être prévu afin de loger l'encombrement maximal de la lampe.

Lampe à une seule extrémité; position définie, culot à enfoncer

- La position de la douille est définie.
- De l'espace libre doit être prévu afin de loger l'encombrement maximal de la lampe.

Lampe à une seule extrémité; avec dispositif de retenue de l'ampoule

- La position relative du culot et de l'attache de l'ampoule est définie.
- Une flexibilité mécanique de la douille est requise.
- L'attache de retenue doit pouvoir loger la taille de l'ampoule.
- L'encombrement maximal de la lampe n'est pas nécessaire.

Lampe fixée par le rebord

- Le système de retenue de la lampe par son rebord est fourni par le luminaire.
- Les connexions électriques doivent être flexibles.
- On doit envisager que l'encombrement maximal de la lampe peut être nécessaire.

Lampes à deux extrémités

- La position relative des douilles est définie selon leurs spécifications.
- On doit tenir compte de l'espace occupé par les points saillants de la lampe.
- On doit envisager que l'encombrement maximal de la lampe peut être nécessaire.

Spécifications de la lampe

L'encombrement maximal de la lampe comprend:

- a) le déplacement angulaire;
- b) le déplacement parallèle.

L'encombrement maximal de la lampe comprend:

- a) le déplacement parallèle.

Dessin du produit aux cotes maximales de la lampe, notamment le diamètre de l'ampoule.

Dessin du produit aux cotes maximales avec des détails sur les zones d'appui pour la retenue.

Dessin du produit aux cotes maximales. Le déplacement parallèle peut être ou non négligeable.